



Séance du conseil d'administration du CGDIS du 19 octobre 2023

La séance du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment, 3 adaptations de postes, 1 engagement, 2 mutations internes, 2 départs, 10 avancements et promotions, 1 changement de carrière moyennant carrière ouverte, 2 demandes de changement du temps de travail, 4 réductions de la période d'initiation, 1 demande de maintien en service et 1 attribution de la prime informatique.

Le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

CIS	Fonction
Ermsdorf	Chef de CIS

Service	Fonction
Prévention et planification – zone de secours nord	Chef de service
Prévention et planification – zone de secours sud	Chef de service

Il a été procédé aux nominations :

Service	Fonction
Prévention et planification – zone de secours nord	Chef de service
Prévention et planification – zone de secours centre	Chef de service

Dans le cadre de l'échange régulier de données concernant les patients pris en charge, une **convention en matière de protection des données à caractère personnel**, à conclure avec le Centre de rééducation fonctionnelle et de réadaptation (REHAZENTER) est approuvée par le conseil d'administration.

Dans un souci d'assurer des délais d'intervention de moins de 15 minutes dans la partie nord-ouest de la Ville de Luxembourg (Dommeldange, Beggen) ainsi que la vallée de l'Alzette, un **contrat de louage portant mise à disposition de biens immeubles**, ainsi qu'un **contrat de bail** pour des pièces supplémentaires de l'immeuble seront conclus avec la Ville de Luxembourg

pour l'ancien CIS Rollingergrund. Après achèvement des travaux et aménagement de l'immeuble, une à deux ambulances partiront en intervention depuis ce site.

Afin de pouvoir inclure les travaux entamés dans le domaine du développement de la nouvelle capacité EMT de rescEU ainsi que les missions liées au « International Humanitarian Partnerschip (IHP) » dans la convention conclue entre le CGDIS et le ministère des affaires étrangères et européennes, une modification de la **convention déterminant les modalités de coopération concernant l'aide d'urgence du Luxembourg en dehors du territoire du Grand-duché de Luxembourg** est approuvée par le Conseil d'administration.

Les groupes curriculaires SAP, INCSA et COM, lors de leur première réunion ont proposé leurs représentants pour le **groupe curriculaire national**. Suite à cette proposition, le conseil d'administration a procédé à la nomination des membres pour un mandat de 5 ans.

Le conseil d'administration approuve l'idée de contracter un **partenariat avec la Fondation « Mérite Jeunesse Luxembourg »** aux fins de permettre aux jeunes âgés entre 14 et 25 ans de se faire reconnaître leur engagement volontaire au sein du CGDIS.

Pour clôturer la réunion, la présentation du point sur l'état d'avancement de l'implémentation des axes stratégiques du **Plan National d'Organisation des Secours**, débutée en plénière de juillet, a été achevée.